

DM Périclès
toutes questions p 41

1 – Le doc 1 est un extrait de la *Vie de Périclès* écrite par Plutarque au IIe siècle. Plutarque (45-125) est un philosophe et biographe grec qui a laissé une œuvre abondante. Au delà de questions philosophiques et morales, il a écrit plusieurs vies d'hommes illustres, les *Vies parallèles* dans lesquelles il rapproche la vie d'un homme célèbre grec et celle d'un Romain. Ce passage est intéressant pour connaître l'opinion qu'on pouvait se faire de Périclès dans l'Antiquité, près de cinq siècles après sa mort, et des sources dont l'auteur disposait. (source utilisée pour se passer de wikipédia : <https://www.lesbelleslettres.com/contributeur/plutarque>)

2 – Plutarque s'appuie sur Thucydide pour dresser un portrait assez peu flatteur de Périclès. Celui-ci aurait, selon l'historien grec, camouflé un gouvernement aristocratique derrière une apparence démocratique. Même si d'autres sources, selon Plutarque, abordent la question des indemnités (misthos) mis en place par Périclès, cela n'est qu'un moyen de dire que le stratège a exercé un pouvoir personnel. Ainsi, quand Plutarque déclare que « *le peuple lui servit d'instrument contre l'Aréopage* » il cherche à dénoncer la manipulation du peuple par Périclès, conséquence de sa politique de mistrophorie. La dernière phrase du doc « *Tant était grande sur le peuple l'influence de Périclès* » va dans le même sens : par sa politique, Périclès a attiré à lui l'intérêt des citoyens. Il dénonce là l'exercice d'un pouvoir personnel sous couvert de décisions en faveur des citoyens.

3 – Si l'on suit l'idée que Périclès a renforcé la démocratie, on doit repérer, dans le doc 1, qu'il a institué la mistrophorie pour aider les citoyens à participer à la vie civique, il les a fait participer à la distribution des terres conquises. Dans le tableau du doc 3, présentant les réformes de Périclès, si on écarte le misthos dont on vient de parler, le changement opéré par le stratège concerne l'accès à la citoyenneté. Cela peut apparaître comme un « renforcement » comme le dit la consigne, puisque en limitant l'accès à la citoyenneté (les citoyens passent de 40.000 à 22.000) on essaye de rendre cohérent le groupe des citoyens. Mais on peut se demander si ce n'est pas plutôt un recul de la démocratie : moins de citoyens pour exercer les droits et prendre les décisions, cela rompt avec l'évolution précédente. Cela fragilise la cité également puisque avec moins de citoyens, il y a d'autant moins de soldats pour défendre la cité.

4 – Les reproches adressés à Périclès, peuvent se formuler en termes de démagogie (agir dans le sens du peuple pour pouvoir récupérer les suffrages) et d'exercice personnel du pouvoir. Thucydide évoquerait une aristocratie mais le doc n'en dit pas plus et focalise sur le rôle de Périclès.

5 – La politique de distribution de misthos aux citoyens est critiquée. En effet si cela peut paraître une aide précieuse pour des citoyens qui travaillent et ne peuvent aller aux séances de l'Assemblée, ce misthos peut paraître également comme une distribution d'argent qui favorise celui qui a pris la décision... comme si Périclès payait les citoyens pour avoir leur soutien. Ainsi Périclès n'apparaît pas comme un serviteur de la cité mais comme un « prince » qui a détourné les institutions à son profit.

6 – Le texte de Plutarque montre surtout l'opposition de Thucydide, qui est reprise dans le doc 4 (de l'historien V. Azoulay). L'historien du Ve siècle qui a connu Périclès a donc jugé que celui-ci avait exercé un pouvoir personnel, même si c'était en tant que « *premier citoyen* ». Le doc 2 est un ostrakon retrouvé à Athènes sur lequel le nom de Périclès est écrit lors d'un vote pour l'ostracisme, preuve qu'il fut mis en accusation, même si le vote n'a pas abouti à son exil. Ce sont les signes qui montrent que Périclès avait des opposants, mais selon Plutarque il avait tout de même réussi à séduire le peuple.

7 – Dans le doc 4, V. Azoulay pense que ce sont les constructions lancées par Périclès - Odéon, Parthénon, Propylées - qui lui ont valu des oppositions des auteurs anciens.

8 – Or l'action de Périclès se déroulait dans le cadre institutionnel de la démocratie. Il était sans doute soutenu par beaucoup de gens, ce qui a permis à la fois la mise en accusation pour l'ostracisme mais un vote qui lui fut favorable, et d'un autre côté, V. Azoulay précise les différents organes du pouvoir qui participent à la prise de décision, montrant que Périclès devait malgré tout passer par les procédures habituelles. Les constructions ne sont pas le résultat de sa seule décision, mais de débats à l'Assemblée sur des projets de la Boulé mis en application par les magistrats. De plus l'Assemblée élisait des contrôleurs (épistates) pour vérifier les réalisations.